

La commission appelle madame Marie-Noëlle Lespérance du Centre culturel et communautaire Ste-Brigide, s'il vous plaît.

465

Bonjour, Madame.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

470

Bonjour, Madame et Messieurs les Commissaires. Je suis Marie-Noëlle Lespérance à la direction d'En Marge 12-17. Et j'occupe la fonction de présidence du Centre culturel et communautaire Ste-Brigide. Je suis accompagnée de François Soucisse.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

475

Donc François Soucisse, je suis organisateur communautaire au CLSC Les Faubourgs, le CLSC du quartier. Et depuis le tout début du Centre culturel communautaire Ste-Brigide, j'accompagne les organismes dans ce développement du centre communautaire culturel depuis 2005 en fait. C'est un projet de longue haleine.

480

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

485

Donc, merci de nous recevoir. On est ici pour vous présenter une opinion, c'est-à-dire un peu notre réflexion sur la démarche que vous faites en ce moment, mais pour l'avenir du quartier, on a consulté nos collègues du conseil d'administration pour avoir un peu le portrait qu'on vous présente aujourd'hui.

490

Donc, peut-être tout d'abord juste quelques mots sur que fait le Centre culturel communautaire Ste-Brigide. Souvent, quand on entend centre communautaire, on a une image, c'est pas la nôtre.

495 Donc, c'est un organisme qui a été créé en 2006, mais déjà bien des démarches faites préalable, comme le disait François. Et notre mission du centre culturel et communautaire est de permettre à des organismes de développer et de s'installer pour maximiser les services qu'ils offrent en réaménageant des édifices.

500 Donc, nous avons acquis l'îlot Ste-Brigide, ce grand terrain qui est situé juste en face de Radio-Canada, au pied du Pont Jacques-Cartier. L'îlot Ste-Brigide était d'abord une église, un presbytère et une aire de stationnement. Et ça l'a été requalifié pour devenir un espace pour différents organismes communautaires.

505 Donc, aujourd'hui, nous y trouvons à la place d'un stationnement maintenant, donc, oui, il y a moins de places de stationnement, mais ça nous permet d'avoir un bel édifice qui a une coop d'habitation pour des artistes qui viennent s'installer dans le quartier.

 Au premier étage, on a un organisme d'employabilité qui aide les personnes très éloignées du marché du travail et également un centre de jour pour les personnes âgées sans domicile ou très marginalisées; donc, des personnes qui ont connu la rue de 55 ans et plus.

510 Dans le presbytère, maintenant, c'est l'organisme En Marge 12-17, donc on y fait des – on a différentes activités pour des jeunes qui se retrouvent dans la rue. Donc, c'est de l'hébergement d'urgence avec un service 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

515 Et, dans l'église, donc l'ancienne église Ste-Brigide, il y a une première partie déjà faite qui est dans la sacristie, des logements sociaux pour des personnes âgées aussi, sans domicile fixe, dans un élan de transition.

520 Et, en ce moment, il y a dans le sous-sol de l'église, l'Association Les chemins du soleil qui font de l'intervention par le loisir, qui s'y trouve d'ailleurs depuis très longtemps dans le quartier.

Maintenant, il nous reste notre dernière phase à compléter qui est l'intérieur de la nef de l'église pour deux projets : Le Cube, qui regroupe deux troupes de théâtre et Espace jeunesse qui regroupe deux groupes d'intervention jeunesse. Donc, c'est le dernier bout qui nous reste à faire.

525

Donc, voilà, alors c'est sûr que depuis plus de 12 ans, on est maintenant situés dans le quartier et ça nous a permis de travailler avec bon nombre de professionnels pour maximiser l'utilisation d'espace qui est, a priori, peut-être religieux, mais qui ne l'est plus, mais qui a quand même une envergure très intéressante au niveau patrimonial, au niveau de l'architecture.

530

Et, maintenant, un de nos points c'est de voir comment est-ce qu'on peut mettre ça en valeur et que ça sert encore au quartier.

535

Donc, dans le développement de Ste-Brigide on a vu quand même l'attachement des citoyens à ce coin-là, même les fidèles qui pouvaient être en nombre décroissant ce qui faisait que l'église devenait disponible, mais c'est des personnes qui ont vu la paroisse Ste-Brigide qui ont un intérêt et on croit important de maximiser, de développer tout le côté derrière l'architecture, de mettre ça en valeur. Donc, c'est pas juste d'occuper l'espace, mais c'est de le mettre beau, de le valoriser en fait.

540

Donc, ça nous amène à vous parler un petit peu de comment est-ce qu'on voit ça pour le secteur du Faubourg et on a certaines, on pourrait dire, recommandations qu'on pourrait mettre de l'avant à ce moment-là.

545

Alors sur le même thème, donc conjuguer la conservation du patrimoine dans le cadre d'un développement social et culturel. Donc, c'est possible de prendre les bâtiments qui existent et de les requalifier.

550

D'ailleurs, c'est un drôle de hasard; hier, j'entendais à la radio, on parlait de l'usage de mobilier patrimonial en disant : qu'est-ce qu'on peut faire avec les mobiliers qui ont eu

d'anciennes églises, oui, ça coûte cher, mais qu'est-ce qu'on peut faire avec ça. Qu'est-ce qu'on peut y mettre de l'avant pour garder et permettre de le rendre à la société.

555 Donc, nous, on croit que c'est tout à fait possible avec des espaces qui peuvent être des organismes communautaires ou qui peuvent être comme coop d'habitation par exemple. Donc, favoriser cette utilisation-là.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

560 Si je peux me permettre, d'ajouter, on le mentionne dans le document que, au terme du développement de l'îlot, on parle des investissements de l'ordre de 26 millions, ce qui est important de considérer c'est que la très, très, grande majorité de ces investissements-là sont reliés aux missions des organismes et non pas au patrimoine.

565 C'est ça l'originalité du projet puis qu'on suggère que dans le développement des Faubourgs, parce qu'il y a d'autres bâtiments publics, d'autres bâtiments patrimoniaux, mais qu'on pense à cette stratégie-là de combiner les financements, les missions dans le fond, parce que, traditionnellement, la requalification d'une église, l'état paie jusqu'à 70 / 80% du coût de requalification pour garder l'église sans égard à l'usage alors que quand on fait la combinaison d'un usage communautaire, culturel, ou de logement, donc on utilise les investissements sociaux culturels pour garder le bâtiment puis lui trouver une utilité aussi pour la communauté.

570 Donc, je pense c'est ça notre recommandation, notre première recommandation dans le fond, c'est qu'on regarde l'ensemble du territoire, les bâtiments publics qui peuvent exister puis qu'on ait un peu cette stratégie-là en tête pour répondre aux besoins de la communauté tout en conservant, répondre, dans le fond au défi aussi de la communauté de conserver des bâtiments qu'on n'ose pas démolir, on ne sait pas quoi faire avec des fois.

580 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Avez-vous fait un embryon de recensement de ces édifices-là dans le quartier?

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

585

Non.

M. BRUNO BERGERON, président :

590

Est-ce que vous avez déjà une idée.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

595

Non. On sait qu'il y en existe là, on sait qu'il y a comme l'Hôpital de la Miséricorde

M. BRUNO BERGERON, président :

Celui-là on là.

600

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

605

C'est un projet qui - oui, c'est ça qui est en cours, mais on sait aussi que c'est long à développer puis pendant qu'on le développe, ça coûte à l'état très cher, juste le garder, tu sais, c'est des millions chaque année pour le garder. Alors qu'il faut comme accélérer ces développements-là.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

610

Voilà et toujours au niveau de la planification, donc, maintenant, si on réfère un petit peu juste d'édifice en soi, de penser qu'on parle d'un même et seul quartier. Donc, on comprend le développement.

M. BRUNO BERGERON, président :

615 Comme vous êtes en face de Radio-Canada, vous allez avoir un bouleversement important.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

620 Oui, qui est déjà bien commencé parce que ça bouge pas mal déjà. La nouvelle maison est montée. Je sais que ça va bien, ils sont dans les constructions à l'intérieur qu'ils nous expliquaient, mais nous on le voit au jour le jour.

M. BRUNO BERGERON, président :

625

Est-ce que c'est le reflet de ce que vous souhaitez pour le quartier qui s'en vient par exemple au plan architectural, ce qui est arrivé avec Radio-Canada?

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

630

Bien très intéressant, je voulais justement en parler un petit peu plus tard, mais on peut l'aborder maintenant. On fait, c'est très beau, hein, comment qu'ils ont fait la bâtisse.

635 Elle est un petit peu au bord de la rue. Moi j'aurais tendance à vous dire, mais on a voulu aérer hein avec toutes les vitres qui ont été utilisées. Et on croit que le développement doit se faire de manière cohérente avec le bâti. Donc, c'est sûr qu'on veut des architectures modernes. On veut être à l'air du temps, mais il faut penser également que ça ne doit pas, comment dire, couper avec les voisins autour puis il y a pas...

640 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Les citoyens nous ont parlé d'un mûr.

645 **MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :**

Oui, c'est ça.

650 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Ils ne souhaitent pas avoir un mûr.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

655 Quand et aussi au bord de la rue là c'est un peu à ça que ça me fait comme effet. On arrive puis on voit – c'est assez imposant. Donc, je n'aurais pas dit non à un peu plus de verdure puis de reculer, personnellement. Ça nous bloque aussi la vue là du pont Jacques-Cartier. C'était une belle vue hein cet espace-là.

660 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Oui, mais c'était un aire de stationnement c'est-à-dire que là, c'est ça.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

665 Oui, pas mieux. Mais on aurait pu mettre un peu plus de gazon.

M. BRUNO BERGERON, président :

670 O.K.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

675 Comme je veux bien reprendre l'idée de nos collègues précédemment, je pense que c'est possible d'aménager des aires vertes et qui favorisent également la culture urbaine donc on aurait pu penser à ça.

680 Mais, par contre, je crois que pour l'ensemble des bâtisses qui vont être à venir puis, oui, c'est sûr que nous, avec Radio-Canada, on est complètement, on est directement là touchés par les travaux qui s'en viennent, mais ce ne sont pas les seuls, hein, je pense dans le coin de au Pied-du-Courant, il va y avoir un gros aménagement dans le terrain vague qu'il y avait. Il y a quand même des belles bâtisses autour.

685 Donc, une belle architecture, comment est-ce qu'on pourrait mettre ça en valeur et encore là, de ne pas sentir qu'il y a une ligne au niveau de l'architecture bien coupée. Hein, on voit qu'est-ce qui a été fait avant 2018 puis qu'est-ce qui est fait après 2018.

690 Ça serait intéressant de penser à plus de fluidité, plus de cohérence pour mettre ça en valeur puis penser qu'on a un quartier, un très vieux quartier. On a des bijoux, il faut les mettre de l'avant, il faut en être fiers donc penser à comment est-ce qu'on est capable d'aménager puis le type - autant dans les matériaux utilisés que dans le *design* utilisé. On veut que ce soit moderne, je le comprends, mais comment est-ce que ça peut être cohérent avec ce qui existe aussi pour que visuellement parlant, ça ne soit pas trop agressif.

695 Puis, je crois que c'est important de parler de beauté aussi. Donc, on veut des développements qui sont fonctionnels, mais ça peut être beau. Ça peut être en continuité et fluide. Je crois que ça serait à mettre de l'avant tout à fait.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

700 On n'est pas en mesure de faire des recommandations précises spécifiques, mais l'idée générale, c'est qu'il faut qu'au terme du développement, que les gens qui habitent l'ensemble du territoire sentent un même quartier, un même quartier sociologique, d'appartenance.

705 Puis je prends l'exemple aussi de la présentation précédente. Par exemple, si on plante
des arbres fruitiers dans le nouveau développement, mais que les gens qui habitent actuellement
Centre-Sud aillent cueillir leurs fruits dans l'autre, tu sais, donc qu'il y ait comme un intérêt à
fréquenter chacune des parties puis ça, bien, c'est dans le détail là que je pense que c'est pas
juste une idée, un élément, c'est l'ensemble de, tu sais, on dit dans notre document, il faut faire
710 flèche de tout bois; dans le fond; il faut que l'ensemble des décisions soit porté par cette
préoccupation-là de qu'est-ce qu'on peut faire pour que ça demeure un même quartier.

 C'est sûr qu'il y a les voies de circulation, il faut que la traverse d'une place soit prioritaire
sur la traverse des déplacements de transit des gens qui viennent de l'est vers le centre-ville et
715 vice versa là, c'est un peu la...

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

 Oui, et même je prendrais l'exemple, avant d'aller dans la circulation, quand on parle de
720 François vous disait, c'est sûr que nous on arrive avec une opinion plus générale parce qu'on
n'est pas des spécialistes de tous les corps de métier. Par exemple, nous En Marge 12-17, on
est, moi ce que je connais c'est en itinérance jeunesse, c'est le travail en service social auprès
des jeunes.

725 Pour aménager la bâtisse que nous occupons, le magnifique presbytère, on parle d'une
bâtisse qui a une centaine d'années qui est majestueuse.

 Dès qu'on parle de notre bâtisse, habituellement, les gens la voient bien et on a travaillé
avec une firme d'architecture pour *designer* l'intérieur, comment est-ce que ça peut répondre aux
730 services d'hébergement d'urgence de jeunes tout en mettant en valeur comment est-ce qu'on
peut garder l'effet *wow*.

 Donc les personnes qui viennent nous visiter, elles voient les vieilles marches de bois
qu'on avait à l'époque. C'est pas moi, la direction générale, qui peut *designer* ça, c'est des
735 architectes. Mais par contre on peut travailler ensemble, on peut le planifier puis on croit que

c'est ça qui est possible de faire, c'est de mettre les différentes personnes, les professionnels avec un même objectif derrière.

740 Et donc, si on prend les préoccupations des uns et des autres bien, c'est là qu'on peut arriver à un tout qui va être fantastique par la suite puis dont on va être fiers dans plusieurs années. Parce que c'est sûr comme je disais, hein, on parle de 2018, ça peut être beau hein, pendant 10 ans, 15 ans, mais est-ce que ça va bien vieillir? Est-ce que ça va marquer l'histoire?

745 Je pense que, en plus, en arrivant avec le Pont Jacques-Cartier, on est au secteur des Faubourgs, un coin sur l'ouverture de Montréal. C'est quoi la vue qu'on veut de Montréal? Bien on a le privilège d'être un peu la première impression, bien soyons une belle impression pour longtemps.

750 Donc, poursuivons, peut-être avec notre prochain point.

755 Sur la question du quartier, on a parlé de circulation il y a quelques instants. Donc, c'est sûr qu'on a des magnifiques petites rues dans le Centre-Sud. S'y promener, c'est fort agréable quand on reste dans certains coins. Là, on arrive pour traverser et bien finalement, il y a pas de traverse donc, il faut un peu affronter le boulevard René-Lévesque et les développements qui vont être en face.

760 Si on veut qu'il y ait un même quartier donc une fluidité dans la circulation, on me dit qu'il va y avoir des commerces donc ça serait le fun qu'on puisse y aller. Bien, encore, faut-il que ce soit sécuritaire et invitant.

765 Si on utilise ces espaces-là pour favoriser des espaces verts, des parcs, des lieux de détente, il faut que ce soit invitant pour tous et non que pour les personnes qui habitent dans les nouveaux développements. Donc, ça, c'est clair que, au niveau de l'aménagement physique des rues et des traverses, ça va être important de penser à cette fluidité-là pour que dans le nord-sud et dans l'est-ouest, ça se fasse très bien.

770 Donc, c'est sûr qu'il y a des belles orientations avec le promoteur. On parle de vue sur le fleuve. On a bien hâte de voir, c'est sûr qu'il faudrait que les bâtisses soient un petit peu moins imposantes que la nouvelle maison de Radio-Can pour voir le fleuve. Mais quand même, je crois que ça pourrait être très intéressant pour le quartier si on gagne à avoir ces accès-là, mais encore faut-il qu'on puisse y aller physiquement donc pas juste sur papier.

M. BRUNO BERGERON, président :

775 Est-ce que vous avez eu l'occasion de participer à l'activité sur les déplacements que l'Office a organisé ou la Ville de Montréal, c'est-à-dire l'arrondissement a présenté les différentes actions qui veulent poser aux différentes intersections pour élargir les trottoirs, pour favoriser, disons, les traverses piétonnières, de René-Lévesque?

780 **MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :**

On n'était pas...

M. BRUNO BERGERON, président :

785 C'est vraiment dans la – je vous inviterais à regarder la présentation de l'arrondissement parce qu'il y a quand même plusieurs actions qui vont dans le sens de vos préoccupations.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

790 Oui, tout à fait puis on a eu la chance, le Centre culturel et communautaire Ste-Brigide d'avoir participé à une rencontre d'un comité d'accompagnement des grands projets qui est mené entre autres par notre corporation de développement communautaire. Donc, on a pu prendre le pouls lors de cette rencontre-là et aussi mentionner nos différentes préoccupations et
795 ça en est ressorti.

800 On sent une écoute du côté des promoteurs. Maintenant, c'est toujours, nous ce qu'on ressent c'est un peu à qui la balle, est-ce que les promoteurs veulent faire, mais est-ce qu'il est possible à la Ville, est-ce que la Ville veut exiger ce qui est possible de faire, en tout cas, du côté des promoteurs. Donc, maintenant, c'est peut-être avoir une vue d'ensemble à cet effet-là.

805 Un autre élément du quartier pour tous. Il faut parler de cohabitation et de mixité sociale. Donc, nous, on est aussi, je suis juste en face de Radio-Canada, on en parle bien. On a vu entre autres disparaître le Bourbon, hein, une belle bâtisse qui était plus utilisée depuis plusieurs années. Donc, là, il y a de la construction maintenant aussi en secteur privé.

810 Également, il y a d'autres développements dans le secteur des Faubourgs. Mes collègues précédemment ont parlé de gentrification. C'est sûr qu'on n'est pas, comment dire, indifférents à ce phénomène parce que nous accueillons des personnes sans domicile fixe. Donc, ce qui veut dire des personnes qui n'ont pas nécessairement des gros revenus, voire pas du tout, des personnes qui peuvent avoir différentes problématiques bien marginalisées. On est sensibles au sentiment d'insécurité que ça crée.

815 Donc, le sentiment d'insécurité, ça veut pas dire que c'est dangereux pour vrai, mais ça veut dire que ça laisse une impression que c'est dangereux. C'est pas tout le monde qui est à l'aise de côtoyer ces différentes personnes-là et c'est sûr que ça nous préoccupe quand même.

820 Quand on fait venir surtout des personnes de l'extérieur donc, nous croyons, c'est pas qu'on souhaite, mais nous croyons que probablement les personnes qui vont venir s'y installer dans les différents condos privés, il y a probablement beaucoup de gens de l'extérieur de Centre-Sud qui vont y venir et donc c'est, probablement, des personnes qui peuvent avoir moins de chance de côtoyer des personnes marginalisées au quotidien.

825 Je dis des chances, parce que c'est des belles personnes pareilles même si elles ont toute sorte de défis et ça peut faire peur. Ce que ça peut créer, comme sentiment d'insécurité, c'est aussi des fois des actions plus intolérantes, des plaintes, des sollicitations au niveau des services policiers.

M. BRUNO BERGERON, président :

830 Est-ce que c'est quelque chose qui existait déjà dans le quartier parce qu'il y a des gens
de la rue Ontario qui sont venus nous en parler. Il y avait, en tout cas, pour eux, c'était la couleur
du quartier puis on leur a posé des questions directement sur comment ils les accueillait les
personnes puis je pense qu'ils ont eu des réponses. Est-ce que c'est une couleur qui est
généralisée dans le quartier, la capacité d'accueil de la différence?

835

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Oui. Le quartier change, hein, déjà depuis quelque temps.

840

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Mais je pense que oui, c'est une caractéristique. C'est sûr qu'on va toujours trouver des
gens qui vont toujours être comme intolérants, mais c'est vrai que c'est une caractéristique du
quartier.

845

M. BRUNO BERGERON, président :

Parce que Radio-Canada, en face, le promoteur nous dit qu'il veut construire un centre
commercial en souterrain pour des grandes surfaces, c'est-à-dire que ça va être lieu chaud.

850

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Oui, intéressant.

855

M. BRUNO BERGERON, président :

Accueillant. Il va y avoir des bancs. Il va y avoir...

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

860

Tout à fait.

M. BRUNO BERGERON, président :

865

Est-ce que vous voyez là une problématique à travailler ou est-ce que vous avez eu des contacts avec le promoteur?

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

870

Oui. Ça, c'est quelque chose justement dans notre rencontre de comité que, auquel on a un peu participé, qu'on a mis de l'avant. On parle de mixité sociale et la mixité, c'est souvent, tu sais, c'est s'apprivoiser. Hein, se connaître, se rencontrer et on le sait que ça se fait pas seulement en criant « ciseau » donc, c'est des occasions et c'est de l'aménagement qui le permet.

875

Quand je parle d'aménagement, c'est sûr que si on pense à des bancs par exemple. On peut avoir des bancs avec des petits accoudoirs pour se lever donc les personnes à mobilité réduite adorent ça.

880

M. BRUNO BERGERON, président :

On pensait que c'était pour empêcher les itinérants de se coucher sur les bancs.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

885

Voilà, c'est - j'y arrive. C'est maintenant, ça répond à un besoin, mais de l'autre côté ça empêche l'utilisation par des personnes qui aimeraient peut-être s'y reposer. Et ça fait plutôt un office d'éloignement de certaines clientèles et, à ce moment-là, nous ce qu'on pourrait prôner,

890 c'est dire : « Bien pourquoi pas mettre les eux? ». On en met qui répondent à des personnes et on en met d'un autre format qui répondent à d'autres personnes.

M. BRUNO BERGERON, président :

895 Est-ce qu'il y aurait une possibilité d'aménager chez Radio-Canada parce que, on a parlé au promoteur, mais par exemple des locaux pour des organismes communautaires qui peuvent aussi, disons, faciliter disons la cohabitation de ces populations-là, parce qu'on estime qu'ils vont l'habiter?

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

900 Tout à fait.

M. BRUNO BERGERON, président :

905 On peut pas mettre des guérites anti-itinérants dans...

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

910 Dans notre expérience, à Ste-Brigide, ce qu'on a constaté, c'est que l'insécurité c'est pas juste les personnes nouvelles qui arrivent ici aussi, les personnes sans domicile qui se sentent insécures aussi par l'arrivée d'une nouvelle personne puis les organismes qui sont présents sur l'îlot Ste-Brigide depuis près de huit ans, à chaque année on organise une fête de quartier.

915 L'an passé, il y avait 1 500 personnes et puis c'est organisée par les organismes de l'îlot et d'autres organismes puis en collaboration avec l'association des commerçants de la rue Sainte-Catherine aussi qui est impliquée, des citoyens qui sont impliqués, des propriétaires de condos dans le quartier qui sont impliqués dans l'organisation. Puis du point de vue des personnes, je pense par exemple des personnes qui fréquentent le PAS de la rue, des personnes âgées, sans domicile fixe, quand c'est leur fête aussi.

920

Donc, c'est la place puis il faut penser les organismes communautaires ont un rôle important à jouer comme un peu l'interface, là, entre les gens qui accompagnent et les gens de la communauté qui résident. Je pense par exemple, En Marge quand ils sont installés dans le presbytère, il y a des gens en face qui étaient contents de dire : « Bien, O.K., il y a de la lumière maintenant dans le presbytère. » Ils ont comme eu des liens avec le personnel de l'organisme.

925

Quand il y avait des jeunes qui causaient un problème, ils pouvaient appeler l'organisme puis dire : « Bien, qu'est-ce qui se passe avec ça? » Donc, il y a comme un lien puis le fait que les organismes soient propriétaires de leur bâtiment, il y a comme, ils ne se font pas dire, ils ne se font plus dire là : « Vous avez pas d'affaires, toi tu restes sur la Rive-Sud » puis tout ça, donc, c'est des citoyens associatifs qui ont un rôle à jouer aussi dans la communauté.

930

M. BRUNO BERGERON, président :

Est-ce que vous pensez être capable de polluer les nouveaux promoteurs pour – parce que j'aime beaucoup disons la question de la fête de quartier que vous avez faite. J'imagine que sur le terrain de Radio-Canada où il y aura une rue commerciale c'est-à-dire sur rue, il y a aura des nouveaux arrivants. Il y aura quand même du logement communautaire. Il y aura aussi du logement de grand luxe. On estime que le promoteur fait pas ça aussi pour ne pas faire d'argent.

935

940

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Oui.

945

M. BRUNO BERGERON, président :

Donc est-ce qu'il y aurait une possibilité de vraiment entrer dans ce nouveau projet-là qui est quasiment une ville dans la ville, parce que c'est quand même très vaste.

950

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

955

Pour justement communiquer disons, ce que, disons, pas la tradition, mais l'esprit du quartier dans les nouveaux quartiers pour s'assurer qu'il y ait une passerelle entre le quartier existant et toutes les nouvelles constructions, est-ce que vous pensez que c'est quelque chose qui est utopique ou quelque chose qui est possible?

960

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Non, c'est tout à fait réaliste et c'est sûr que ça donne...

965

M. BRUNO BERGERON, président :

Ce que vous nous dites, c'est que ça, parce que c'est – je trouve ça intéressant, vous avez dit : les groupes communautaires ont une responsabilité parce que les groupes communautaires réclament beaucoup dans notre commission, tu sais, un soutien de la part de la Ville de Montréal pour s'assurer que...

970

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Oui.

975

M. BRUNO BERGERON, président :

... mais le discours que vous amenez ce matin c'est il y a aussi une responsabilité des groupes communautaires puis est-ce que c'est partagé chez les groupes communautaires dans cette vision-là?

980

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

985 Oui. En fait, c'est sûr qu'il y a la limite, je comprends tout à fait mes collègues des autres
organismes parce qu'il y a la limite financière possible. Nous, En Marge, on a la chance d'avoir
deux travailleurs de rue. Mais ce n'est pas tous les organismes qui ont des intervenants à
l'extérieur donc ils peuvent sensibiliser les personnes autour leur terrain par exemple, les gens
qui viennent utiliser les services, mais s'ils n'ont pas accès à d'autres travailleurs à l'extérieur,
990 donc ils peuvent pas nécessairement accompagner ou aller un peu plus loin où il peut y avoir
des attroupements qui se réalisent. Et, là, c'est sûr il y a une limite dans l'organisme jusqu'où ils
sont responsables.

995 Et maintenant, on travaille quand même avec des approches citoyennes avec les
personnes qu'on accueille donc et ça serait intéressant, on pourrait en faire là une grande
réflexion parce que comprendre aussi les personnes en situation d'itinérance c'est, on parlait
d'insécurité aussi dans les deux sens.

1000 Donc il y a, d'abord, il y a des raisons pourquoi elles sont présentes sur la rue, la voie
publique. Souvent, c'est un manque d'espace ou un manque de capacité permettant d'utiliser
d'autres espaces donc par exemple, le transport en commun qui est cher, on peut pas se
déplacer pour d'autres services ailleurs. Ou encore, on n'a pas accès à des logements parce que
c'est trop cher, donc, on est dans la rue.

1005 Ou encore, on a une certaine capacité qui nous limite dans nos comportements, donc on
ne peut pas avoir accès à certains services même pour les personnes itinérantes parce que, on a
d'autres difficultés. Donc, à certains moments, ils peuvent bien utiliser des services pour
itinérants, mais des fois ça ne fonctionne pas.

1010 Donc, c'est de voir comment est-ce que ces personnes-là qui sont dans l'espace public
puissent être aussi dans l'espace public comme citoyen, comme toutes les autres personnes.

1015 Donc, peu importe le *look*, l'espace public devrait répondre à tous. Maintenant, est-ce qu'il y a des comportements qui dérangent dans l'espace public? Ça se peut. On a les chiens qui jappent de quelqu'un, l'enfant qui crie ou la personne qui boit une bière. Bon.

 Maintenant, est-ce qu'on est capable de mettre de l'eau dans notre vin puis de comprendre quels sont les comportements qui sont réellement dérangeants ou, des fois, un peu irritants. Puis, c'est de voir à favoriser cette rencontre-là.

1020 Puis ça se planifie la mixité. Je crois que par les espaces qui vont être organisés par certainement, des services aussi. Donc, je vois très bien d'avoir des travailleurs de proximité dédiés à ces espaces-là.

M. BRUNO BERGERON, président :

1025 Il y aura un très grand espace sur le terrain de Radio-Canada. On nous parle d'un parc, là, immédiatement l'autre côté de votre rue.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

1030 Tout à fait, juste en face de nous, ça va être très bienvenu d'avoir un beau parc. Et, oui, toutes sortes de personnes vont y aller donc, ça va être des espaces que des travailleurs de proximité pourront être présents pour rencontrer les gens qui s'y trouvent, de tout âge, de tous azimuts, et, l'idée, ce n'est pas de les déplacer, ce n'est pas de les chasser, mais c'est de
1035 favoriser des rencontres et des fois, les personnes qui ont aussi des besoins, bien c'est pas nécessairement des personnes en situation d'itinérance.

 Ça se peut que ce soit tout simplement des personnes aussi qui peuvent habiter dans le quartier, qui peuvent être un peu plus loin et qui viennent s'y retrouver. Et, maintenant, c'est
1040 comment est-ce que la cohabitation peut bien se dérouler. Mais ça se planifie et surtout avec une certaine expertise.

1045

Donc, je vais certainement penser aux organismes situés dans Centre-Sud et il y a plusieurs organismes, on n'est pas les seuls, qui font ce genre de travail là, ça va important d'avoir des professionnels pour le faire.

1050

Donc, par exemple, au niveau du travail de rue, on a En Marge pour les – qui travaillent depuis longtemps avec les jeunes, mais il y a aussi Cactus Montréal qui travaille avec les personnes qui consomment des drogues, qui ne peut pas être mis de côté, même s'ils sont un petit peu plus loin parce que c'est des expertises. On peut pas s'inventer travailleur de proximité du jour au lendemain. Et, c'est pas de cette façon-là qu'on favorise la cohabitation.

1055

Malheureusement, ça peut des fois avoir des effets contraires ce que j'ai déjà vu par le passé, c'est des personnes qui croient aux super héros donc, on va appeler, souvent c'est de la médiation. Donc, on appelle le médiateur et on pense que le médiateur va avoir pour effet de faire partir l'autre personne. Alors que si elle est là puis elle dérange pas qu'est-ce que ça change.

1060

Donc, maintenant, c'est d'avoir des professionnels pour favoriser cette rencontre-là.

M. BRUNO BERGERON, président :

Oui, Monsieur.

1065

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

1070

Bien sur le rôle, la responsabilité des organismes, il y a souvent une confusion de la perception. C'est des organismes de bienfaisance, des organismes de charité, mais qu'on voit comme des organismes charitables puis comme si leur expertise était gratis, dans le fond, quand on a un problème puis qu'on a besoin d'un architecte ou d'un ingénieur pour le régler, les budgets sont là pour le payer, mais l'expertise des organismes, il faut la considérer puis c'est pas donc les organismes ont des budgets, du personnel donc, il faut le voir comme ça, comme une

expertise à payer ses - pour faire un lien avec d'autres interventions que vous avez certainement entendues où les organismes disent : « On a besoin d'être soutenus pour jouer notre rôle. »

1075

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

Oui, tout à fait.

1080

M. BRUNO BERGERON, président :

C'est pas tellement cet aspect-là qui m'avait préoccupé, mais c'était tout à fait, disons, innovant pour moi d'entendre votre contribution ce matin, je vous remercie beaucoup. Est-ce que vous aviez complété vos recommandations?

1085

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Bien, on avait quelques autres petits points. Je pense qu'on a pas mal tout touché quand même un peu de manière décousue. Vous avez notre opinion.

1090

M. FRANÇOIS SOUCISSE

Dans le fond, le dernier point c'est Un quartier pour tous c'est plusieurs mesures dans le fond qu'il faut voir pour que...

1095

M. BRUNO BERGERON, président :

Est-ce que vous allez nous déposer votre document?

1100

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Vous l'avez déjà. Ç'a été envoyé, mais j'ai d'autres copies ici.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

1105

Ah! Oui, on peut vous laisser des copies papier aussi.

M FRANÇOIS SOUCISSE :

1110

Mais ç'a été envoyé à l'Office.

M. BRUNO BERGERON, président :

1115

Ah! Oui, oui c'est la 97^e alors oui, oui.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Oui, oui, c'est ça.

1120

M. BRUNO BERGERON, président :

Je l'ai pas ce matin.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

1125

Parce que c'est sûr qu'il y a – on a sur place, puis c'est sûr que nous à Ste-Brigide, on a la particularité d'être aussi diversifiés, les personnes âgées, les jeunes, l'employabilité, le loisir, mais il y a aussi dans le quartier beaucoup d'autres organismes et on a une belle expertise et c'est sûr que François a amené un point, je crois qu'il faut mettre ça en lumière et faire affaire et faire appel aux personnes déjà sur place et compétentes qui connaissent bien le quartier, qui connaissent bien les personnes qui occupent ces espaces-là.

1130

M. BRUNO BERGERON, président :

1135 On a bien entendu. Je vous remercie beaucoup.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

1140 Et je donnerais un dernier exemple. C'est au niveau de la mixité, quand on pense à l'employabilité, s'il y a des commerces en face, ce qui sera peut-être pas une si mauvaise chose, quoiqu'on a une belle rue Sainte-Catherine qui aurait besoin d'être revitalisée un peu, mais pour faire rouler ces commerces, il en faut des personnes. Et ces personnes-là, elles pourraient provenir du quartier grâce aux organismes d'employabilité. Donc, là, on aurait une belle mixité même qui serait tout à fait profitable de part et d'autre.

1145

M. BRUNO BERGERON, président :

La commission a eu de beaux exemples comme ça, je vous remercie beaucoup.

1150

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Merci beaucoup.

M. BRUNO BERGERON, président :

1155

C'est moi qui vous remercie. Merci de votre contribution, c'était très très intéressant. Merci beaucoup.

1160

La commission appelle maintenant madame Anne-Marie Grondin de la Coopérative d'habitation Testan.

Bonjour, Mesdames. Si vous voulez vous présenter au bénéfice de notre sténographe.

MME MARIE-PASCALINE MENONO :

1165